



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recensement participatif des objets remarquables et protégés dans les communes du Territoire de Belfort

Les communes du Territoire de Belfort sont souvent propriétaires d'objets mobiliers remarquables et protégés au titre des monuments historiques. Afin de les aider dans la conservation et la valorisation de ce patrimoine, la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté leur propose, jusqu'au 21 juin 2023, un nouveau dispositif de recensement participatif : une plateforme en ligne « Collectif Objets ».

Les communes du Territoire de Belfort sont riches d'un patrimoine souvent méconnu. Ce sont 344 objets mobiliers classés ou inscrits au titre des monuments historiques qui sont pour l'instant recensés.

Les communes sont propriétaires de la majorité de ces objets et sont ainsi responsables de leur conservation. Malheureusement, faute de temps, de moyens, ou par simple méconnaissance, ces objets sont menacés par l'oubli, les dégradations ou encore dérobés.

Afin de constituer un état des lieux de ces objets mobiliers et de leur conservation, mais aussi de favoriser leur valorisation, la Direction régionale des affaires culturelles propose aux communes de recenser les objets protégés dont elles sont propriétaires.

Pour cela, rien de plus simple : il suffit à la commune de se connecter sur la plateforme en ligne, « Collectif Objets ». Une fiche de renseignements est à remplir pour chaque objet. Ces informations permettent de connaître précisément leur état et le lieu de conservation. Il est également possible d'attacher des photographies afin d'illustrer la fiche. Cette opération ne prend pas plus de 10 minutes par objet.

Les communes auront jusqu'au 21 juin 2023 pour compléter les fiches.

Cette base de données sera ensuite consultée par les conservateurs des antiquités et objets d'art en charge du département. Un diagnostic sera établi et les conservateurs prendront contact avec les élus locaux pour les guider dans leurs projets de valorisation, restauration et sécurisation. Cette campagne participative vise à renforcer les liens entre les communes abritant des objets mobiliers protégés et les conservateurs afin de les accompagner dans la préservation de ce patrimoine national.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76

Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr

Direction du cabinet

Une vingtaine de campagnes de recensement participatif déjà achevées ou en cours dans toute la France

Depuis le lancement de « Collectif Objets », c'est plus d'une vingtaine de campagnes départementales de recensement participatif qui ont été menées dans toute la France, pour plus de 18 000 objets mobiliers protégés recensés ! Dans notre région, les communes de la Nièvre et de Côte-d'Or ont participé à la campagne de 2022, et celles de Saône-et-Loire et de l'Yonne participent actuellement à la campagne 2023. L'ambition principale de « Collectif Objets » est de permettre le recensement de la totalité du parc mobilier protégé au titre des monuments historiques d'ici la fin de l'année 2027.

Chacun peut contribuer à cet effort collectif en prenant contact avec sa commune afin d'aider au recensement participatif.

L'ensemble des fiches est ensuite publié en libre accès sur la plateforme « [Collectif Objets](#) ».

Si vous êtes une commune du Territoire de Belfort, que vous souhaitez participer mais que vous n'avez pas reçu d'email vous invitant à prendre part à ce recensement, vous pouvez nous contacter à :

collectifobjets@beta.gouv.fr



**PRÉFECTURE
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76

Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr

Direction du cabinet

1 rue Bartholdi
90020 Belfort CEDEX